

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****Super Foam****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produit de nettoyage

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Koch-Chemie GmbH

Einsteinstr. 42

D-59423 Unna

N° de téléphone +49-2303-9 86 70-0

N° Fax +49-2303-9 86 70-26

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+352 8002 5500 (Centre Antipoisons)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aquatic Chronic 3; H412

Carc. 2; H351

Eye Dam. 1; H318

Skin Corr. 1; H314

Informations relatives à la classification

La classification du produit comme "corrosif" est basée sur le pH extrême, cf.:

- Règlement n°1272/2008 dit « CLP », annexe I, section 3.2.2.2 / 3.2.3.1.2

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH05



SGH08

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

nitrilotriacétate-de-trisodium

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

D-glucoside d'hexyle
acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente ≥ 400 g/l

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH208 Contient Oranger doux, extraits, 3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde, acétate de 4-tert-butylcyclohexyle, (2E)-2-(phénylméthylidène) octanal. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur $>0,1\%$ identifiée comme étant PBT.

Evaluation vPvB

Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur $>0,1\%$ identifiée comme étant vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	nitrilotriacétate-de-trisodium				
	5064-31-3 225-768-6 607-620-00-6 01-2119519239-36	Acute Tox. 4*; H302 Carc. 2; H351 Eye Irrit. 2; H319	\geq	5,00 - < 10,00	% en poids
2	D-glucoside d'hexyle				
	54549-24-5 259-217-6 - 01-2119492545-29	Eye Dam. 1; H318	\geq	5,00 - < 10,00	% en poids
3	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente ≥ 400 g/l				
	85586-07-8 287-809-4 - 01-2119489463-28	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	\geq	5,00 - < 10,00	% en poids

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

4	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			
68891-38-3 500-234-8 - 01-2119488639-16	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	<	5,00	% en poids
5	Oranger doux, extraits			
8028-48-6 232-433-8 - 01-2119493353-35	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 1; H410 Aquatic Acute 1; H400	<	0,50	% en poids
6	3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde			
103-95-7 203-161-7 - 01-2119970582-32	Aquatic Chronic 3; H412 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317	<	0,50	% en poids
7	acétate de 4-tert-butylcyclohexyle			
32210-23-4 250-954-9 - 01-2119976286-24	Skin Sens. 1B; H317	<	0,50	% en poids
8	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			
165184-98-5 639-566-4 - 01-2119533092-50	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Skin Sens. 1; H317	<	0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

(*, **, ***, ****) Pour de plus amples détails veuillez consulter l'annexe VI, point 1.2. du règlement CLP (1272/2008)

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	Carc. 2; H351: C >= 5%	-	-
3	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 10% Eye Dam. 1; H318: C >= 20%	-	-
4	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 5% Eye Dam. 1; H318: C >= 10%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)

N°	orale	dermale	par inhalation
1	1740 mg/kg de poids corporel		
3	501 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Indications générales**

Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Transporter les personnes atteintes en respectant les mesures appropriées de sécurité de respiration hors de la zone de danger. Assurer un apport d'air frais. Pas de traitement par bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

Après contact cutané

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien

Nom commercial : Super Foam

Code produit: 396999

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 31.03.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 01.12.2020

Région: LU

écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse; Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NO_x); Vapeurs/gaz toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Ne pas inhaler les vapeurs. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés et bien les laver avant réutilisation. Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec.

Température de stockage recommandée

Valeur

température ambiante

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	nitrotriacétate-de-trisodium			5064-31-3 225-768-6	
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	2,4	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,8	mg/cm ²
2	D-glucoside d'hexyle			54549-24-5 259-217-6	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	595000	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	420	mg/m ³
3	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l			85586-07-8 287-809-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	4060	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	285	mg/m ³
4	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2750	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	132	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	175	mg/m ³
5	Oranger doux, extraits			8028-48-6 232-433-8	
	dermale	(chronique) à long terme		8,89	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)		185,8	µg/cm ²
	par inhalation			31,1	mg/m ³
6	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			165184-98-5 639-566-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	18,2	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	525	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	525	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,078	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	6,28	mg/m ³

Nom commercial : Super Foam

Code produit: 396999

Version actuelle: 1.1.0, établi le: 31.03.2021

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 01.12.2020

Région: LU

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	nitrilotriacétate-de-trisodium			5064-31-3 225-768-6	
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	0,9	mg/kg
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,3	mg/kg
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique		
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	9,6	mg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	3,2	mg/cm ²
2	D-glucoside d'hexyle			54549-24-5 259-217-6	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	35,7	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	357000	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	124	mg/m ³
3	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l			85586-07-8 287-809-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	24	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	2440	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	85	mg/m ³
4	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium			68891-38-3 500-234-8	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	15	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1650	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	79	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	52	mg/m ³
5	Oranger doux, extraits			8028-48-6 232-433-8	
	orale	(chronique) à long terme		4,44	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme		4,44	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)		92,9	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme		7,78	mg/m ³
6	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal			165184-98-5 639-566-4	
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,056	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	9,11	mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	local	78,7	µg/cm ²
	dermale	à court terme (aiguë)	local	78,7	µg/cm ²
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	0,019	
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	4,71	mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE	
	compartiment écologique	Type	Valeur	
1	nitrilotriacétate-de-trisodium		5064-31-3 225-768-6	
	Eau	eau douce	0,93	mg/L
	Eau	eau marine	0,093	mg/L
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	270	mg/L
2	D-glucoside d'hexyle		54549-24-5 259-217-6	
	Eau	eau douce	0,176	mg/L
	Eau	eau marine	0,018	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	4,2	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,722	mg/kg poids sec

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

	Eau	eau marine sédiment	0,072	mg/kg poids sec
	sol	-	0,654	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : alimentaires	-	111,11	mg/kg
3	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l		85586-07-8 287-809-4	
	Eau	eau douce	0,131	mg/L
	Eau	eau marine	0,0131	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,036	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	4,61	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,461	mg/kg poids sec
	sol	-	0,846	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1,35	mg/L
4	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium		68891-38-3 500-234-8	
	Eau	eau douce	0,24	mg/L
	Eau	eau marine	0,024	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,071	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,917	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,092	mg/kg poids sec
	sol	-	7,5	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	g/L
5	Oranger doux, extraits		8028-48-6 232-433-8	
	Eau	eau douce	5,4	mg/L
	Eau	eau marine	0,54	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,3	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,13	mg/kg poids sec
	Eau	Eau dégagement intermittent	5,77	mg/L
	sol	-	0,261	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2,1	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : alimentaires	-	13,3	mg/kg
6	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal		165184-98-5 639-566-4	
	Eau	eau douce	0,001	mg/L
	Eau	eau marine	0	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	3,2	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,064	mg/kg poids sec
	sol	-	0,398	mg/kg poids

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

			sec
station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	10	mg/L
empoisonnement secondaire	-	6,6	mg/kg nourriture

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Matériau approprié	néoprène		
Matériau approprié	Polychloroprene		
Matériau approprié	nitrile		
Épaisseur du matériel	>=	0,5	mm
Temps de passage	>	120	min

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat/Couleur	
liquide	
jaune	
Odeur	
caractéristique	
pH	
Valeur	12
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Donnée non disponible.	
Point de fusion/point de congélation	

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Donnée non disponible.

Température de décomposition

Donnée non disponible.

Point d'éclair

Donnée non disponible.

Température d'inflammation

Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

non oxydant

Propriétés explosives

Le produit n'est pas explosif.

Inflammabilité

Donnée non disponible.

Limites inférieure d'explosion

Donnée non disponible.

Limites supérieure d'explosion

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Donnée non disponible.

Densité de vapeur relative

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Valeur	1,1	g/cm ³
Température de référence	20	°C

Solubilité dans l'eau

Remarque/s miscible

Solubilité

Donnée non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
	log Pow	<=	-2,42
	Température de référence		20 °C
	Méthode	OCDE 107	
	Source	ECHA	
2	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
	log Pow	>=	4
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
	log Pow	env.	5,3
	Température de référence		24 °C
	Méthode	OCDE 117	
	Source	ECHA	

Viscosité

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Donnée non disponible.

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

10.4 Conditions à éviter

Ne sont pas connues.

10.5 Matières incompatibles

acides forts; agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit		
1	Super Foam		
Remarque/s		Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).	
Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
DL50		1740	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
DL50	501	- 1999	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	EU Method B.1		
Source	ECHA		
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50		4100	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

4	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
DL50	env.	3100	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
DL50	>	5000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
DL50	>	3000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
CL50	>	5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CL50	>	5	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
Donnée non disponible.			

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Espèces	lapin		

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Méthode	OCDE 405
Source	ECHA
Évaluation	fortement irritant
3	Oranger doux, extraits 8028-48-6 232-433-8
Espèces	lapin
Méthode	OCDE 405
Évaluation	Non irritant
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal 165184-98-5 639-566-4
Espèces	lapin
Méthode	EU B.5
Source	ECHA
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
Voie d'exposition		Peau	
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Type d'examen		étude de mutation génique in vitro sur des bactéries	
Espèces	Salmonella typh. TA98, TA100, TA1535, TA1537, TA1538		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen		étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères	
Espèces	mouse lymphoma L5178Y cells		

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Méthode	OECD 476
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium 68891-38-3 500-234-8
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Espèces	rat		
Méthode	OECD 416		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Voie d'exposition	orale		
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Source	ECHA / Read across		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Voie d'exposition	dermale		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	par inhalation		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition	orale		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU**Danger par aspiration**

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
CL50		114	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
CL50		3,6	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CL50		7,1	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Danio rerio		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
4	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
CL50		0,7	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CL50		1,7	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Toxicité sur les poissons (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC	>	54	mg/l
Durée d'exposition		224	jour(s)
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
CE50		4,7	mg/l

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	CE 92/69	
Source	ECHA	
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3 500-234-8
CE50	7,4	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	OCDE 202	
Source	ECHA	
3	Oranger doux, extraits	8028-48-6 232-433-8
CE50	0,67	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Source	OECD 202	
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5 639-566-4
CE50	> 0,36	- 0,58 mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
Méthode	OCDE 202	
Source	ECHA	

Toxicité pour les daphnies (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC		9,3	mg/l
Durée d'exposition		147	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
NOEC		0,063	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
ErC50		>	91,5 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
ErC50		27,7	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
ErC50		150	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
4	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
CE50		>	0,065 mg/l

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Durée d'exposition	72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus	
Méthode	OCDE 201	
Source	ECHA	

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
NOEC		1,43	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
NOEC		0,95	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		16	h
Espèces	Pseudomonas putida		
Méthode	DIN 38412 T.8		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	nitrilotriacétate-de-trisodium	5064-31-3	225-768-6
Valeur		100	%
Durée		14	j
Méthode	OCDE 301 E		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur	90	- 100	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	Alcools C12-14 éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium	68891-38-3	500-234-8
Type	diminution du COD (carbone org. dissous)		
Valeur		100	%
Durée		14	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
4	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
Valeur	72	- 83,4	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

Évaluation	facilement biodégradable		
5	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
Valeur	env.	97	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
FBC		32	- 156
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium, densité apparente >=400 g/l	85586-07-8	287-809-4
log Pow	<=	-2,42	
Température de référence		20	°C
Méthode	OCDE 107		
Source	ECHA		
2	Oranger doux, extraits	8028-48-6	232-433-8
log Pow	>=	4	
3	(2E) -2- (phénylméthylidène) octanal	165184-98-5	639-566-4
log Pow	env.	5,3	
Température de référence		24	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant PBT. Selon les informations transmises dans la chaîne d'approvisionnement, le mélange ne contient aucune substance avec une teneur >0,1% identifiée comme étant vPvB.
Evaluation vPvB	

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional

Nom commercial : Super Foam**Code produit:** 396999**Version actuelle:** 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée:** 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région:** LU

d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.
Observer les restrictions d'emploi d'après les réglementations nationales tels que pour les jeunes ou les travailleuses mères (enceintes et allaitante)

Nom commercial : Super Foam**Code produit**: 396999**Version actuelle**: 1.1.0, établi le: 31.03.2021**Version remplacée**: 1.0.0, établi le: 01.12.2020**Région**: LU

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 769435